

I / LES COMBATS DE LA RESISTANCE ET LA REFONDATION REPUBLICAINE

1/ Vichy : un régime antirépublicain

► **Un régime né de la défaite.** L'offensive allemande du 10 mai 1940 se traduit par une défaite rapide : le 14 juin les Allemands sont à Paris (2 M de soldats sont prisonniers et 8 M de Français sont sur les routes : l'exode). Face à la déroute, Pétain (partisan de l'armistice) devient président du Conseil (16 juin). Dès le 17 il annonce qu'il faut cesser le combat et le 22 juin il signe l'armistice à Rethondes. Le gouvernement s'installe à Vichy. Mais Pétain souhaite un pouvoir fort.

► **La république et la démocratie mises à mort.** Sur une idée de Laval, les Parlementaires, en plein désarroi et considérant Pétain comme un « sauveur », lui accordent les « pleins pouvoirs constituant » (vote du 10 juillet 1940 – 569 pour, 80 #). Mais dès le lendemain 3 actes (textes) posent les bases d'un nouveau régime : le président Albert Lebrun est renvoyé et Pétain prend la direction d'un « Etat français » qui remplace la République. Il cumule les 3 pouvoirs (en plus de l'exécutif - nomme aux emplois, dispose de la force armée- il peut légiférer par décret) et ajourne les assemblées. La démocratie n'est plus : interdiction des syndicats libres ; disparition des anciens partis ; maires désignés par le pouvoir ; règne de la propagande et de la censure ; glorification de Pétain...un Conseil National est créé en guise d'Assemblée, mais ses membres sont nommés (pas élus) et les réunions furent rares. L'historien H. Rousso qualifie Vichy de « dictature dyarchique », car Pétain doit composer avec le vice-président du Conseil, Pierre Laval.

► **« La Révolution Nationale », un programme antirépublicain.** Pétain entend appliquer une politique destinée à régénérer la France. Cette « Révolution Nationale » repose sur une idéologie réactionnaire (rejet de la modernité) : la République (surtout celle de 1936) est accusée de la défaite ; les nouvelles idéologies (communisme et capitalisme) sont méprisées (seulement en discours pour le second) ; « l'anti-France » est accusée de tous les maux (immigrés, Francs-maçons, communistes, Juifs). Pour le régime, le passé (idéalisé) est la solution : la France a « fauté » et doit renouer avec l'Eglise (morale cléricale), les valeurs anciennes (devise : « Travail, famille, patrie ») et le corporatisme. Vichy mène une politique discriminatoire, xénophobe (dénaturalisation des immigrés), antisémite (statuts des juifs en octobre 1940, puis en juin 1941) et répressive : dès 1940, des milliers de Juifs et opposants sont enfermés dans des camps en zone sud (Rivesaltes, Gurs...).

► **Un régime qui fait le choix de la collaboration.** L'entrevue de Montoire (24 octobre 1940) où Pétain serre la main d'Hitler, symbolise ce choix. Il s'agit, pour Pétain et Laval, de consolider ce qu'il reste de la souveraineté du pays (sur la zone libre) et surtout d'assurer une place à la France dans le nouvel ordre nazi européen qui s'annonce. D'où un soutien à l'effort de guerre nazi (collaboration économique - STO) ; d'où une pleine collaboration administrative en zone nord (la police française y fait appliquer le port de l'étoile jaune pour les Juifs en mai 1942 ; elle garde les camps ; élabore un fichier des juifs qui sert de base à la rafle du Vel'd'hiv du 16 juillet 1942, à laquelle elle participe). D'où également la persécution des juifs en zone sud (rafles) et la chasse aux résistants partout (création de la Milice en janvier 1943 par Laval). La collaboration est aussi le choix de certains Français (Création de la Légion des Volontaires Français en juillet 1941 : Déat, Doriot...)

2/ La Résistance et la préparation du retour de la République

► **L'émergence des résistances.** Résistance extérieure : le 18 juin 1940, sur la BBC, le général de Gaulle appelle les Français à poursuivre le combat. Londres le reconnaît comme « chef des Français libres ». De Gaulle organise et fait aussi admettre l'existence d'une armée française autonome : les **FFL** (Forces Françaises Libres), fortes de 7000 hommes en juillet 1940 (10 fois plus en juin 1942). Ces troupes combattent aux côtés des Alliés, notamment en Afrique du Nord. Simultanément, une résistance intérieure spontanée voit le jour en France et s'étoffe peu à peu : aide à l'évasion pour venir en aide aux personnes persécutées ; élaboration et diffusion de tracts et journaux clandestins ; actes de sabotage contre l'Occupant ou contre Vichy....

► **La structuration de la Résistance.** A l'extérieur, le général de Gaulle profite du débarquement allié en Afrique du Nord (novembre 1942) pour y instituer une autorité française rivale de Vichy. Malgré l'hostilité initiale des Américains, de Gaulle prend en 1943 la tête du **CFLN** (Comité Français de Libération Nationale). Ce gouvernement de la France libre, avec Alger pour capitale, s'efforce de reconstruire un Etat républicain (& une Assemblée, un Conseil d'Etat...). A l'intérieur, les résistances se développent : l'attaque de l'URSS (juin 1941) amplifie l'engagement des communistes ; la création du Service du Travail Obligatoire (février 1943) pousse de nombreux jeunes à rejoindre les maquis. **Jean Moulin**, mandaté par de Gaulle, contacte

puis coordonne les différents réseaux de résistants de l'intérieur (1942). Le 27 mai 1943 Moulin crée le **Conseil National de la Résistance** (CNR : composé de représentants des réseaux résistants, des partis, des syndicats) : l'autorité du général de Gaulle est reconnue par les résistances intérieures, donc sa légitimité se trouve consolidée aux yeux des Alliés. Après l'arrestation de Moulin (juin 1943), le CNR est dirigé par Georges Bidault et publie, en 1944, **son programme** pour refonder la République.

► **Libérer le territoire et préserver la souveraineté française.** En juin 1944 (débarquement) les Alliés et les FFL engagent l'assaut sur la France et Vichy s'effondre. La Résistance intérieure, avec les FFI (Forces française de l'Intérieur créées en 1944), participe au combat en multipliant les sabotages et en harcelant les Allemands. Le 24 août 1944 : les FFL du général Leclerc entrent dans Paris (insurgée quelques jours plus tôt). Il faut encore 4 mois pour libérer le territoire. De Gaulle veut éviter que les Alliés ne placent la France libérée sous la tutelle d'un gouvernement d'occupation (AMGOT – *Allied Military Government of Occupied Territories*). C'est pourquoi dès juin 1944 le CFLN est transformé en un **GPRF** (gouvernement provisoire de la République Française) dont il assure la présidence. Le 26 août le GPRF s'installe à Paris et de Gaulle est acclamé lors de la descente des Champs Élysées, ce qui fait de lui une figure politique incontournable. De Gaulle considère que Vichy est illégitime et que la forme de gouvernement du pays « est et demeure la République ».

3/ La reconstruction républicaine (1944-1946)

► **Rétablir l'ordre.** Le GPRF entreprend de ramener l'ordre dans un pays en proie à l'anarchie et aux règlements de compte. Il s'efforce de maîtriser **l'épuration** sauvage (9000 exécutions sommaires, femmes rasées...) en lui substituant une épuration légale (avec jugement) visant les 125 000 Français accusés de collaboration (38 000 condamnés à la prison, 767 à mort : – dont Laval et Pétain qui voient sa peine transformée). Globalement les pauvres furent plus durement frappés que les nantis et des personnages influents passèrent entre les mailles (Papon, Bousquet...). Pour asseoir l'autorité du GPRF des **commissaires de la République** sont envoyés dans les régions pour remplacer l'administration de Vichy et évincer les dirigeants locaux de la Résistance. Il dissout les organisations résistantes armées (proposition d'intégrer l'armée régulière).

► **Rétablir la démocratie républicaine.** Le GPRF déclare « nuls et sans effets » les actes et lois promulgués par Vichy. Les libertés sont rétablies et l'on accorde le droit de vote et d'éligibilité aux femmes (municipales en avril 1945). Les Français veulent une rupture : consultés par référendum en octobre 1945, ils se prononcent à 96% contre le retour à la III^{ème} République et élisent le même jour les députés qui siègent dans une Assemblée Constituante. L'échiquier politique est transformé : les droites traditionnelles et extrêmes sont discréditées, le parti Radical aussi, tandis que 3 partis réalisent chacun 25-23% des voix (le PCF, la SFIO et le MRP – ce dernier relevant de la démocratie chrétienne). D'accords pour gouverner ensemble (Tripartisme), ils s'opposent sur le futur régime. Dans cette période transitoire (GPRF puis tripartisme) de **multiples réformes** inspirées du CNR sont réalisées : place des femmes ; renforcement du rôle de l'Etat dans les domaines économique (planification incitative ; nationalisations multiples) et social (Sécurité Sociale)

► **Une IV^{ème} République « mal née ».** Craignant le retour à un régime personnel et autoritaire, Socialistes et communistes veulent un régime donnant un fort pouvoir à l'Assemblée. De Gaulle défend la primauté de l'exécutif (régime présidentiel). Il démissionne le 20 janvier 1946 (espérant être rappelé, ce ne sera qu'en 1958). Un premier projet, combattu par le MRP, est rejeté par les Français (référendum du 5 mai 1946 – 53% de non). Une nouvelle Constituante est élue (juin 1946 – le MRP gagne des sièges) et élabore un projet de compromis (critiqué aussi par de Gaulle dans le discours de Bayeux de juin 1946). Ce projet est adopté par référendum **en octobre 1946** : 9 millions de oui (8 millions de non et 8 millions d'abstention). Seule une minorité de Français soutiennent le nouveau régime, dont le fonctionnement sera en fait proche de la III^e Rép.

► **Les institutions de la IV^{ème} République : un pouvoir législatif fort, et instable.** Dans son préambule, la nouvelle Constitution contraste avec l'idéologie vichyste en réaffirmant les **grands principes hérités de 1789**. Elle va plus loin en reconnaissant l'égalité des sexes et l'existence de droits sociaux (droit au travail, à la santé, service public). Dans cette République, l'Assemblée Nationale (la + importante) détient un grand pouvoir : elle vote seule la loi et décide d'investir, ou non, le Président du Conseil ; par ailleurs elle peut (suite à une interpellation) refuser sa confiance au gouvernement et le renverser. Le droit de dissoudre l'Assemblée existe, mais il est limité. Donc le président du Conseil a besoin d'une solide majorité à l'Assemblée pour gouverner. Cela s'avère compliqué : dès 1947 deux puissants partis s'affirment dans l'opposition (les Gaullistes du RPF, le PCF) ; de plus, le scrutin proportionnel favorise les « petits partis » et cela se traduit par des alliances de gouvernement fragiles. Malgré l'instabilité, le bilan du régime (1946-1958) est loin d'être négligeable (Reconstruction et croissance, construction européenne...)